

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

L. O. DAVID : RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

BUREAUX : 25 Rue Ste-Thérèse.

W. F. DANIEL : ADMINISTRATEUR.

ADMINISTRATION.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraît tous les samedis. Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENT.

Un an..... \$1.00
Six mois..... \$0.50

Le numéro 2 Cents.

PAYABLE D'AVANCE.

W. F. DANIEL,

ADMINISTRATEUR

LA TRIBUNE

MONTREAL, 13 AOUT 1881.

Les patriotes de 1837-38

(Suite)

A mon arrivée au logis, je fis part à mon associé de la confirmation de la nouvelle, qu'il attendait avec grande hâte. Aussi content que moi du bonheur de nos deux camarades de malheur, il était infiniment plus désolé que moi de la différence de sort qui nous frappait : c'était tout naturel, il était époux et père d'une jeune famille qui pleurait son absence.

Un mois après, le paquet, qui tous les mois apportait la malle d'Angleterre, apporta cette fois le pardon de plus de la moitié des exilés canadiens, au nombre desquels se trouvait mon associé. Cette nouvelle nous combla tous de joie ; car c'était chose certaine pour les uns et c'était espoir pour les autres. Le lecteur sait que cet espoir ne fut trompé pour aucun.

Rien, je le pense sincèrement, rien de terrestre n'eut pu nous engager à rester loin de notre pays ; ni la fortune, ni les honneurs. Nous avions faim et soif du pays natal, nous brûlions du désir de revenir au Canada, pour revoir nos familles, nos amis, pour revoir nos belles campagnes, pour saluer les clochers de nos paroisses, pour parler français et contempler le spectacle de nos bonnes mœurs canadiennes-françaises.

Le plus grand nombre des exilés canadiens avaient heureusement pu, malgré la dureté des temps, accumuler un pécule suffisant pour subvenir aux frais de leur retour, et mon associé était de ce nombre ; malheureusement, les autres n'avaient aucun moyen quelconque, ou des moyens tout à fait insuffisants, et j'étais de ce dernier nombre.

Il nous fallut, M. Thibert qui partait et moi qui restais, liquider les affaires de notre petit commerce. Ce négoce nous avait fait vivre comparativement assez bien ; de plus il avait permis à mon associé de ne point entamer ses épargnes faites dans l'exploitation du bois et d'autres petites industries, et mises à

part pour son retour : il m'avait donné, à moi, les moyens de remonter ma garde-robe ; mais en dehors de cela, nos petites dettes payées, il ne restait à la société que ses édifices et son four, dont personne n'avait besoin et qui ne valait pas la peine d'être mis en vente.

Je me retrouvai donc sur le pavé de Sydney, en quête encore de situation. J'ai déjà dit qu'à mesure que les canadiens étaient connus et que disparaissaient, par conséquent, les effets des calomnies de la presse et de l'antipathie créée par les préjugés de race et de religion si enracinés chez ces populations, nous obtenions beaucoup plus facilement de l'emploi. A l'époque dont je parle, nous commençons même à devenir l'objet de préférences marquées ; aussi n'eus-je aucune difficulté cette fois à me placer, et dans une condition et avec un salaire bien supérieurs à tout ce à quoi j'aurais osé prétendre auparavant. J'entrai comme commis dans un des principaux magasins de marchandises de Sydney.

Dans le même temps, trente-huit de mes compagnons libérés s'occupaient des préparatifs de leur départ. On était au mois d'août 1844. Ils s'étaient réunis ensemble pour traiter du prix de leur passage jusqu'en Angleterre avec le capitaine d'un navire marchand en partance. C'était le meilleur moyen à prendre et ils réussirent à faire un bon marché.

Il y avait quatre jours que j'étais installé au comptoir de mon nouveau maître, lorsqu'ils vinrent me dire adieu et me souhaiter, à moi-même, un prompt départ. Je leur présentai mes vœux pour un heureux retour au pays : mon émotion trahissait la profonde douleur que je ressentais de ne pouvoir partir avec eux. Ils m'encouragèrent, en me disant que nos compatriotes ne nous abandonneraient pas, que certainement une souscription serait faite pour nous retirer de cette plage, dont le sol devenait brûlant sous mes pieds, depuis qu'il m'était permis de revoir notre cher Canada.

Le soir du même jour, nous nous réunîmes plusieurs pour nous consoler un peu et nous encourager mutuellement, fondant notre espoir d'un prompt départ sur mille hypothèses plus ou moins probables. Nous comptions sur la générosité de nos compatriotes, et nous n'y comptions pas en vain ; mais je ne sais comment il se fit que les personnes chargées d'administrer les fonds de secours, ne purent alors trouver les moyens de nous faire tenir de suite ces deniers, plus nécessaires pour nous à Sydney qu'en Angleterre.

Trente neuf de nos compatriotes y compris M. Bourdon avaient quitté la terre d'exil ; deux y étaient morts, dix-sept y restaient donc encore, lorsque je fis connaissance à Sydney d'un négociant français qui, dégoûté du pays et ne voyant pas d'amélioration

probable dans les affaires de la colonie, en était venu à la détermination de vendre, à tout prix, le fonds considérable de d'articles de nouveautés qui lui restait de ses importations de France.

M. Philémon Mesnier, c'était le nom de ce négociant, me parlait de mon pays et de mes malheurs, et chaque fois je lui répondais dans des termes et avec un ton qui lui firent comprendre toute l'ardeur du désir qui me dévorait de revoir ma patrie.

La nostalgie me mi ait, et cette maladie menaçait de me mener au tombeau. Jamais, à aucune époque de mon exil, je n'avais senti rien de semblable. L'ennui que j'endurais est indéfinissable, il me suivait partout : j'en vins bientôt à tomber dans la mélancolie et à ne rechercher que l'isolement, au sein duquel je nourrissais mon mal. Tous les dimanches j'allais passer mes après-midi sur un rocher placé au fond d'une petite baie solitaire qui donnait sur la rade de Sydney : là, je rêvais de mon pays et de ma famille. Il me semblait que je suivais des yeux le sillage du navire qui avait emporté mes heureux compagnons. J'accompagnais de la pensée ce navire ; avec lui je parcourais les mers, avec lui je remontais le Saint-Laurent ; puis l'image de ma paroisse natale, puis les embrassements de ma mère, la joie de mon vieux père, les poignées de main des amis passaient sur mon imagination, pour m'abandonner bientôt à la triste réalité qui me faisait me retrouver sur le triste rocher de la terre de mon exil. Alors il me prenait des angoisses de tristesse, pendant lesquelles je m'écriais sans cesse :

— Quand, quand donc partirai-je pour le Canada ?

XXIV

UNE AME GÉNÉREUSE.

Le brave négociant français avait remarqué la langueur qui me minait et il s'était pris de compassion pour moi : il me proposa de me prendre à son service pour l'aider à liquider ses affaires, après quoi, devant partir pour l'Europe, il me promettait de m'emmenor avec lui et de me fournir, au besoin, les moyens de me rendre jusqu'en Canada. Après avoir obtenu de mon patron d'alors la permission de quitter son service, j'acceptai l'offre de M. Mesnier, laquelle fut pour moi un véritable remède. Reconforté par la perspective qui m'était ainsi présentée, je me mis, avec autant de zèle que de joie, à seconder M. Mesnier dans le travail de la vente de son fonds de magasin.

Nous étions, à cette époque, tous graciés ; mais nous étions encore dix-sept à Sydney, retenus en exil par le manque de moyens. Nous nous réunissions tous les dimanches et quelquefois le soir, pour nous consoler ensemble, parler du pays et nous

communiquer nos raisons d'espérer une prompte délivrance.

De temps à autre, il partait un de nous qui avait réussi à recueillir le prix de son passage en Angleterre, trois des dix-sept dont j'ai parlé me précédèrent sur la route du Canada.

Il s'était écoulé environ dix mois depuis le départ des trente-huit dont j'ai parlé, lorsqu'un bon jour un des messagers de la maison du Gouverneur, Sir George Gipps, vint me dire que son Excellence désirait me voir. Comme je n'avais rien à appréhender, désormais, j'aurais qu'il s'agissait d'une bonne nouvelle et ce fut le cœur plein d'espoir que je me mis à faire ma meilleure toilette, pour me rendre auprès du représentant de la Souveraine.

Son Excellence me reçut avec bonté et politesse, il avait même l'air touché en me voyant et me parlant. Il me fit part alors d'une lettre qu'il avait reçue, laquelle l'informait que plusieurs membres des Communes avaient demandé au Gouvernement de Sa Majesté, de vouloir bien se charger de faire transmettre et distribuer aux exilés politiques canadiens une somme assez considérable, produit d'une souscription faite en Canada dans le but de subvenir aux frais de notre retour. Sir George ajouta que rien n'avait encore été fait lors du départ de la malle ; mais que, attendu qu'il était probable que le prochain paquet lui amènerait l'ordre et les moyens de nous renvoyer tous en Angleterre, il avait cru devoir me faire venir pour me prévenir et me demander d'avertir mes compatriotes de se tenir prêts.

Je remerciai Son Excellence de cette attention, tant on mon nom qu'au nom de tous mes compagnons d'exil encore présents à Sydney, après quoi, offrant à Son Excellence mes plus gracieuses salutations, je me hâtai de courir chez tous mes compatriotes et amis, pour leur faire part de l'heureuse nouvelle que je venais d'apprendre, d'une source aussi respectable qu'authentique.

Néanmoins, pendant longtemps encore, nous en fûmes pour les transports de joie dans lesquels cette nouvelle nous avait tous mis. Les paquets arrivaient, tous les mois, les uns après les autres, et rien n'arrivait pour nous. Pourtant nous ne perdions pas espérance : nous savions bien que le Gouverneur ne s'était pas joué de nous, et nous le supposions bien presque aussi désappointé que nous d'avoir été ainsi induit à faire briller à nos yeux un espoir qui ne se réalisait pas. Au reste, il y avait dans tout cela une chose qui nous paraissait très certaine, c'était qu'une souscription suffisante avait été faite par nos compatriotes et que le montant en était déposé en Angleterre. Nous nous disions donc les uns aux autres :— Courage, tôt ou tard il faut que ça vienne !

A Continuer.

LE RECENSEMENT.

En 1784 nous étions 100,000 ; en 1831, 380,000 ; en 1844, 524,307 ; en 1851, 669,528 ; en 1861, 847,115.

Notre population ayant toujours augmenté jusqu'à lors dans la proportion de 3 à 4 par cent par an, nous aurions dû être en 1871, au moins 1,100,000. Or, le recensement ne nous donna que 924,000. C'était donc une perte d'environ 200,000 que nous avions subie de 1861 à 1871.

Maintenant combien devrions-nous être en 1881 ?

Si nous prenons pour base de nos calculs la moyenne adoptée par M. Rameau pour établir la proportion de notre accroissement naturel, savoir 3.60, nous devrions être environ 1,260,000 ; disons 1,225,000 afin de ne pas être accusé d'exagération.

Or, si l'on déduit du chiffre total de la population de notre province, savoir environ 1,358,000, celui de la population anglaise et de nos compatriotes émigrés qu'on a inscrits sur la supposition qu'ils reviendront dans le pays, on arrivera à la conclusion que nous ne pouvons être aujourd'hui plus d'un million cinq cent à un million cent mille.

Nous avons donc perdu depuis dix ans environ 150,000.

200,000 de 1861 à 1871 et 150,000 de 1871 à 1881 font 350,000. Réduisons encore et disons 300,000.

Ajoutons à cela ce que ces 300,000 émigrés auraient produit depuis vingt ans, s'ils étaient restés dans le pays, et on verra que c'est en réalité une perte de 400,000.

Il faudrait maintenant faire une estimation du nombre de nos compatriotes partis avant 1861 depuis l'établissement du pays. M. Rameau le porte à cinq ou six cent mille y compris, bien entendu, tous les enfants et descendants de Canadiens-français établis dans toutes les parties de l'Amérique.

Cela ferait près d'un million de nos compatriotes vivant à l'étranger !

Disons 300,000 depuis la conquête et nous arriverons au chiffre fatidique de 700,000.

On a beau fermer les yeux pour ne pas voir ce spectacle attristant, cette plaie douloureuse, c'est inutile.

Le mal existe, mieux vaut le regarder en face courageusement pour le guérir que de paraître ne pas le voir afin d'en nier l'étendue. Que pouvons-nous gagner à ce subterfuge ?

Notre but en constatant l'existence du fléau qui nous dévore n'est pas d'en rendre un parti plus responsable que l'autre. Ni l'un ni l'autre n'a fait ce qui était nécessaire et n'aurait pu empêcher complètement l'émigration.

Nous nous permettrons seulement de remarquer que les ravages de l'émigration depuis la Confédération donnent raison à ceux qui ont dit que sous le rapport matériel comme

au point de vue national et religieux, le nouveau régime serait fatal à la province de Québec.

N'est-il pas absurde qu'on dépense tant de notre argent à Ottawa pour peupler le Nord-Ouest d'Allemands, d'Anglais et d'Irlandais, lorsque nous n'avons pas les moyens d'ouvrir nos terres et nos forêts à la colonisation ?

Un Canadien-français ne vaut-il pas un Allemand ou un Irlandais ?

Mais inutile de revenir sur le passé, le mal est fait, tâchons d'en restreindre autant que possible les funestes effets.

Quoique notre intention ne soit pas de parler aussi souvent de coalition, nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'elle seule nous aurait mis en état d'assurer l'avenir de la province de Québec en nous donnant les moyens de faire les sacrifices nécessaires pour la colonisation, l'instruction pratique et le développement de certaines industries.

Mais à quoi bon exprimer de nouveau cette idée ? C'est un rêve, une utopie !

La seule chose pratique dans notre province, paraît-il, est de se massacrer au nom de la religion, de s'excommunier mutuellement et de s'accuser de vol et de corruption. Il paraît que c'est le seul moyen de faire son salut et de sauver la religion et la patrie.

Pourquoi se donner tant de peine, nous dit-on souvent pour essayer de sauver une province qui ne veut pas se sauver et ne peut l'être ?

On a peut-être raison.

Les suppliques adressées par le clergé au Pape contre l'Université Laval insinuent que cette université confiée aux soins de l'épiscopat, néglige et compromet les intérêts de la religion au Canada en favorisant le parti libéral et que si jusqu'à présent elle a obtenu tout ce qu'elle voulait à Rome, c'est parce que les cardinaux et la Sacré Congrégation se sont laissés tromper, on n'ose pas dire — acheter — comme le Dr Beaudry, mais guère s'en manque.

Dans la supplique des citoyens on parle de franc-maçonnerie, de sociétés secrètes et d'écoles dangereuses qui combattent les doctrines catholiques et persécutent les journalistes qui consacrent leurs veillées à écrire des livres et des journaux pour la propagation des bonnes doctrines. Enfin on parle de l'université Laval comme on parlait autrefois de l'Institut Canadien, on laisse entendre que les évêques, les prêtres et les citoyens qui la combattent méritent seuls la confiance du Pape et que les autres, savoir l'archevêque de Québec et la majorité des évêques, ne font pas leur devoir.

Le Pape et les cardinaux ne manqueront pas de dire après avoir lu ces suppliques :

« Mais s'il faut considérer comme de mauvais catholiques tous les libéraux, tous les évêques et les prêtres et les citoyens qui soutiennent et favorisent l'Université Laval, combien va-t-il rester de bons catholiques dans la province de Québec ? »

Nous sommes surpris que des libéraux qui font cause commune avec les adversaires de l'université Laval aient signé ou toléré de pareilles requêtes. Il y en a qui prétendent n'avoir pas eu connaissance du contenu de ces documents, qu'ils protestent alors dans l'intérêt de leur honneur et de leur dignité.

Des hommes comme M. le séna-

teur Pâquet, les docteurs Coderre, Lanctôt et plusieurs autres ne peuvent accepter la responsabilité de ces requêtes. Comment peuvent-ils souffrir qu'on laisse reprocher comme un crime à l'Université Laval de favoriser le parti libéral ? S'ils ne pensent pas que ce soit un crime qu'ils le disent et qu'ils fassent voir que ce n'est pas pour cela qu'ils sont opposés à l'établissement d'une succursale à Montréal.

Et pourtant il y a parmi ces médecins et citoyens libéraux des hommes qui nous ont reproché comme une faiblesse nos tentatives de fusion !

Que valent les opinions des hommes dans notre pays ?

UN MOT SUR LA COALITION.

Ceux qui s'imaginent qu'ils nous font de la peine en se moquant de la coalition ont tort. S'ils savaient comme à part l'intérêt de notre province, et honneur de notre nationalité rien ne nous intéresse, à l'heure qu'il est, dans la politique ! Mais nous ne pouvons nous empêcher de trouver audacieuse la position que prennent à notre égard des gens qui repoussent notre plan de coalition parcequ'ils n'ont pu faire adopter celui qu'ils avaient en vue.

N'est-il pas, par exemple, de notoriété publique que M. Tarte avait conclu avec les libéraux de Québec une alliance offensive et défensive ? Nous ne connaissons pas tous les détails de cette sainte alliance, mais tout le monde sait bien que s'il n'avait fallu aux libéraux que la voix de M. Tarte pour renverser le gouvernement ils l'auraient eue.

Comme nous avons fait connaître franchement notre plan de coalition, nous prions M. Tarte de faire connaître le sien et on verra quel était le meilleur.

Nous pourrions peut-être l'aider à se rappeler certains faits.

Maintenant n'y a-t-il pas eu un moment où le farouche propriétaire de la Patrie était disposé à accepter une coalition, pourvu que M. Chapleau fût remplacé comme premier ministre par un autre conservateur ? Voyant que presque tous ses amis et protecteurs acceptaient un projet de coalition de cette nature, n'a-t-il pas fini par dire qu'il les suivrait ?

Quand on a été si loin dans la voie de la coalition a-t-on le droit d'oublier ce qu'on a fait pour jeter la pierre à ceux qui ont simplement eu le tort d'être plus logiques.

Qui veut la fin veut les moyens ; or le moyen c'était M. Chapleau. Puisque c'était le seul chef conservateur qui pouvait faire la coalition, il fallait l'accepter ou repousser complètement tout projet de fusion.

Il est deux choses que les conservateurs puritains ne peuvent pardonner à M. Chapleau, c'est d'avoir travaillé en faveur de l'Université Laval et d'avoir songé à former une alliance avec les libéraux.

— Je parlais de Chapleau à un conservateur qui occupe une bonne position dans son parti, nous disait l'autre jour, un homme indépendant en politique. Pour connaître le fond de sa pensée et l'opinion de ses amis, je me mis à dire tout le mal possible de Chapleau plus que je n'en pensais même. Le conservateur excusait tout et alla jusqu'à dire que dans le cas où Chapleau et Sénécal profiteraient de leurs positions pour s'enrichir, on devrait les excuser.

— Mais l'affaire Laval, dis-je, tout à coup !

— Ah ! c'est différent, on ne peut lui pardonner cela, et c'est cette question qui le fera tomber. Presque tous les prêtres du diocèse de Montréal se proposent d'avoir dans chaque comté un candidat conservateur qui s'engagera à voter contre Chapleau. Maintenant, ajouta-t-il, il y a la question de la coalition qui a mis le comble à la mesure.

Ainsi, il est deux péchés, deux seulement que M. Chapleau ne pourra se faire pardonner : celui d'avoir agi conformément aux vœux des évêques et aux intentions du Pape et celui d'avoir voulu opérer l'union tant de fois désirée des Canadiens-français.

Mais comme le Pape l'absoudra pour le premier et le peuple pour le second il n'est pas trop à plaindre.

Le Canadien, le Courrier du Canada, le Journal des Trois-Rivières et deux ou trois autres journaux conservateurs disent emphatiquement qu'il faudra que M. Chapleau s'explique sur la question de coalition s'il veut conserver la confiance de son parti.

Mais comme après toutes leurs menaces les mêmes journaux lui ont pardonné de ne pas avoir fait passer une loi relativement à l'influence indue, il sait à quoi s'en tenir.

A propos, si nous avons mérité d'être tant injurié pour avoir dit que la loi relative à l'influence indue ne serait pas abrogée et avoir donné les raisons qui l'empêcheraient de l'être, est-ce que le gouvernement qui a refusé de faire passer cette loi n'est pas plus coupable que nous ? Nous aimerions bien avoir l'opinion de nos inflexibles et farouches confrères sur cette question.

La religion était perdue, disait-on cette loi infâme n'était pas anéantie et les ministres et députés qui refusaient de faire leur devoir devaient être décapités !

C'est donc encore une farce !

On voit dans les requêtes adressées au Pape par un certain nombre de prêtres et de citoyens du diocèse de Montréal que la raison pour laquelle ils font la guerre à l'université Laval est qu'elle favorise trop le parti libéral.

Le crime de l'université n'est pas d'avoir travaillé activement pour les libéraux, mais simplement de ne les avoir pas combattus avec assez d'acharnement, d'avoir pensé enfin que du moment qu'un homme était bon citoyen et bon chrétien on pouvait lui parler, manger avec lui et lui permettre de vivre.

On peut être ivrogne, adultère, voleur, libertin public, meurtrier si l'on veut, cela ne fait rien, mais libéral ! jamais. Or, par libéral on entend tout homme qui politiquement n'a pas confiance dans le parti conservateur, qui croit, par exemple, que M. MacKenzie est plus honnête que Sir John, que M. Laurier vaut M. Langevin.

Des exagérations comme celles-là, des injustices aussi criantes ont pour effet d'inspirer à certaines personnes des sympathies pour le parti libéral.

Le fait est que c'est bien suffisant. Mais ne va-t-on pas jusqu'à menacer M. le curé Labelle de ne plus l'aider dans son œuvre patriotique de colonisation, parcequ'il est en faveur de l'université Laval ?

Y a-t-il moyen de pousser le fanatisme plus loin ?

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur,

Hartman, le fameux chef nihiliste a quitté les Etats-Unis où il était en danger pour venir dans notre pays se mettre, dit-on, sous la protection du drapeau anglais. Je tiens à faire savoir au Courrier de Montréal que c'est nous ses frères qui l'avons fait venir pour nous apprendre à faire sauter les chemins de fer. On sait que c'est lui qui avait préparé la machine infernale qui fallit faire sauter le Czar sur le chemin de fer de St Pétersbourg à Moscou.

On ne badine pas avec lui et M. Langevin et ses séides feraient bien d'écouter mes avertissements.

Ce n'est pas au moment où on cultive tous les rois et empereurs qu'on devrait songer à écraser la liberté dans notre pays. Que faut-il donc à M. Langevin pour éteindre sa soif de bonheur et de pouvoir ? N'a-t-il pas tout ce qu'un homme de sa valeur peut désirer ? Qu'il aspire à devenir premier ministre, gouverneur général même, passe encore, mais dictateur ! jamais.

On dit que pour ressembler à Napoléon Ier il cherchait, il y a quelque temps, à se faire tomber une mèche de cheveux sur le front. Voyant que sa chevelure ne voulait pas se prêter à l'exécution de ce projet, il demandait à un ami s'il ne ferait pas mieux de s'appliquer à ressembler à Gambetta.

Je pourrais mentionner une foule d'autres faits pour établir que j'ai le droit de mettre tous mes compatriotes en garde contre les projets néfastes de M. Langevin.

César a dit qu'il fallait se défier des visages pâles. Or, est-il dans le monde un visage plus pâle que celui de M. Langevin ?

On dit qu'il compte sur les ultra montés pour monter si haut lui-même et que M. Trudel aurait été prié de sonder les gouvernements étrangers pour savoir comment ils accueilleraient sa dictature.

Il a chargé, dit-on, Mgr Lafèche d'obtenir à Rome pour lui un titre élevé qui augmenterait le prestige dont il jouit parmi les fidèles des Trois-Rivières. Il aurait même demandé s'il ne pouvait pas être nommé cardinal. On lui aurait fait voir que c'était un peu fort. Les rédacteurs du Courrier doivent s'apercevoir que je suis bien renseigné.

BRUTUS.

Malgré les projets sinistres que notre correspondant Brutus prête à M. Langevin, nous croyons devoir faire l'éloge des remarques faites par l'honorable ministre, à la convention acadienne, relativement aux Acadiens et Canadiens-français qui changent leurs noms.

« Conservez, dit-il, vos noms français ; en traduisant en une autre langue et en défigurant vos noms de famille, vous faites outrage à la mémoire de vos pères, vous renoncez à leur héritage. Leblanc est aussi respectable que White ; restez donc des Leblanc, vous dont les pères et les grands pères étaient des Leblanc. Ne vous travestissez pas en Perry vous dont le nom est Poirier. Si vous avez honte de votre nom, de votre père, vous ne serez pas plus considérés sous un nom étranger. Croyez-moi, l'on peut être respecté avec un nom français tout comme un nom anglais. Pour cela, il suffit d'être respectable. La manie de changer de nom de famille — car cette honteuse manie existe aussi au Canada — me rappelle une anecdote que je vais vous raconter :

« C'était pendant la guerre de Sécession entre le Nord et le Sud. Un nommé Baril, sous les ordres du général Rosencranz, s'était distingué je ne sais plus à quelle journée. Le général le fit venir, et après l'avoir complimenté, lui demanda son nom. — Baril, mon général, répondit mon compatriote. — Baril ? C'est un nom français qui ne sera pas compris, reprit le général, qui, cependant, savait le français. Appelez-vous Keg, c'est la même chose et c'est bien plus anglais. Baril, fier des honneurs que lui décernait son général, n'hésita pas à abandonner le nom de son père. Il fut inscrit à l'ordre du jour, sous le nom de Keg, les éloges qui furent faits de sa bravoure dans les journaux et ailleurs furent adressés à Keg et notre pauvre Baril, ni sa famille n'en eut aucune part.

« Il y a quelques années, étant à Manitoba, j'appris que parmi les colons établis à un certain lieu, se trouvait un Keg. Je me rendis immédiatement à cet endroit, surtout pour voir et interroger cet homme. Le croiriez-vous, messieurs, ce Keg était notre Baril de tout à l'heure ; le héros de la guerre de sécession, celui auquel le général Rosencranz avait décerné les honneurs... d'un nom nouveau. Mais ce nom ne lui avait pas mieux réussi que l'ancien, peut-être moins bien ; il était là, faisant de la cordonnerie et gagnant honorablement, mais misérablement sa vie.

« Gardez-vous, messieurs, je le répète, de changer vos noms français. Quand on est Baril, rien ne sert de vouloir être Keg — on demeure le même homme avec le ridicule en plus. »

Quelques personnes croient que la supplique des adversaires de l'université Laval dénonçant les sociétés secrètes est dirigée contre le ministère fédéral dont le chef et deux ou trois membres sont des orangistes. Mais comme la plupart de ceux qui ont signé ces requêtes sont des partisans acharnés de Sir John et de son ministère, on hésite à croire que telle est leur intention.

Rien d'amusant comme l'indignation avec laquelle certains journaux repoussent la coalition depuis qu'il est constaté que c'est une affaire manquée au moins pour un certain temps.

Si la coalition s'était faite, ils auraient été les premiers à l'accepter, ils auraient offert de mourir pour elle. Nous connaissons de jolies choses à ce sujet, nos les raconterons peut-être plus tard.

Pauvre nature humaine !

Nous avons déjà dit un mot de Fortierville du comté de Lotbinière, et nous avons fait l'éloge de l'esprit d'entreprise des messieurs Fortier père et fils qui ont fondé ce village dans un endroit qui était encore, il y a vingt ans, une épaisse forêt. Les journaux de Québec ont publié ces jours derniers des renseignements intéressants sur ce village qui vient d'être doté d'un bureau de poste, et aura bientôt une route pour communiquer avec la station de Somerset.

Les conservateurs anti-papistes qui ont pardonné à M. Chapleau d'avoir passé une session sans proposer une loi relativement à l'influence indue — loi si nécessaire que douter de son efficacité et de son opportunité était un acte d'impiété — se révoltent à l'idée qu'il a pu songer à former une alliance avec les libéraux !

La Minerve a pris depuis quelque temps une position patriotique sur la question de nos relations commercia-

les avec la France. Elle prouve que le Canada a été négligé jusqu'à ce jour chaque fois que l'Angleterre a négocié des traités de commerce avec les autres pays et elle fait voir qu'elle ne pourra plus aussi facilement à l'avenir sacrifier nos intérêts.

Nous résumerons ce qui a été dit à ce sujet par la *Minerve* et le *Journal du Commerce*.

Voilà au moins une question digne d'occuper l'esprit public.

AVIS.

M. F. Renaud n'est plus en aucune manière employé à LA TRIBUNE.

NOUVELLES DIVERSES.

—Il y a, en Angleterre, un chien qui, depuis plusieurs années, prend tous les jours le convoi de chemin de fer, s'installe dans la chambre du gardien, regarde par la fenêtre, voyage toute la journée et revient le soir. La compagnie a fini par l'adopter et le traiter comme un employé. On se demande quel rôle il croit jouer. Se prend-il pour un des surintendants et actionnaires du chemin? On l'ignore, mais il est toujours à son poste. Le midi il descend à un certain endroit avec les voyageurs pour prendre son repas à l'hôtel.

—La rue St Denis de Montréal va devenir la rue favorite des médecins. Parmi les nouveaux arrivés on remarque le Dr Leblanc, l'un des meilleurs dentistes de Montréal.

Le Dr Leblanc c'est distingué dernièrement dans des cas difficiles.

—Il n'est pas étonnant que tant d'hommes d'esprit voyant tout ce qu'il y a de folie, d'absurdité, de préjugés et de superstitions dans le monde viennent à avoir une si petite opinion de l'humanité et soient entraînés vers le scepticisme.

—Un jeune homme et une jeune fille de bonne famille se mariaient à Aurora. Des invitations nombreuses avaient été faites; c'était une grande affaire. Le jour fixé on se rendit à l'église, tout était prêt excepté le ministre qui croyant que le mariage devait avoir lieu un autre jour, était parti pour Chicago. Sur proposition du fiancé, il fut unanimement résolu que la noce irait rejoindre le ministre à Chicago et ne reviendrait qu'après le mariage fait.

—Deux amoureux prenaient la clef des champs, il y a quelques jours, à Boston. Le père de la jeune fille qui avait refusé de les laisser marier se mit à leur poursuite. Le jeune garçon étant tombé de cheval, se cassa la jambe. Le père crut qu'il ne pouvait faire autrement que de le secourir et de le ramener à la maison. Deux ou trois semaines après, il avouait qu'il s'était trompé sur le compte du jeune garçon et consentait au mariage.

—Paganini était comme un grand nombre de poètes et d'artistes, un grand original, à la figure et au caractère étranges. Maigre, pâle, les yeux noirs, les cheveux longs, le nez en bec d'aigle, il avait l'air d'un être fantastique. D'une avarice sordide parfois il était dans d'autres temps d'une grande libéralité, mais quand le violon dans les mains, il paraissait devant un auditoire toujours nombreux il se transfigurait et il jouait comme personne n'avait joué avant lui.

—Un prince indien a épousé, il y a quelques temps, sept jeunes filles de nobles familles, dans la même semaine. Chaque jour il en conduisait une à l'autel; inutile de dire que les noces furent splendides. Ce devait être amusant pour les premières mariées d'assister aux noces des autres. Y a-t-il assez de folie dans le monde?

—Une femme qui avait l'esprit un peu affecté depuis quelque temps a noyé sa petite fille dans un bain. La

pauvre petite fille avait cinq ans et jouait, quelques minutes avant d'être noyée par sa mère, chez les voisins.

—Depuis six mois il est entré dans l'asile des aliénés de New-York 587 personnes. Il y a parmi ces malheureux un imprimeur Canadien du nom de Chapert qui s'imagine être le chef de police d'Ottawa et sur la piste de meurtrier; une femme du nom de Bourke veut se suicider plutôt que d'entendre tirer constamment des coups de fusil dans les châssis de sa chambre; un juif vole tout ce qui lui tombe sous la main; un matelot cache précieusement sur sa poitrine des papiers qui constatent l'existence sur l'Océan Pacifique d'une île pleine de trésors; un nommé Bonard est possédé par l'idée que la police le torture au moyen de l'électricité.

—Le prince royal d'Allemagne est, dit-on, l'un des meilleurs nageurs de l'armée allemande. Il est gai, affable, aime la plaisanterie et ne se fâche pas d'une répartie piquante. Il y a à quelques temps, se baignant avec des officiers de son régiment, il prenait plaisir à les saisir par le cou et à leur faire faire le plongeon. Il invitait ensuite les autres à lui en faire autant, mais personne ne réussissait. Soudain un énorme grenadier arriva, le saisit par le cou et lui tint la tête sous l'eau assez longtemps. Le prince était presque étouffé, mais au lieu de se fâcher, il s'amusa beaucoup de sa mésaventure et donna à son vainqueur un congé de quinze jours avec de l'argent pour faire son voyage.

—A un bal qui avait lieu, il y a quelques semaines, à Cincinnati, un jeune homme qui dansait la valse tomba subitement de tout son long sur le parquet. On accourut autour de lui, on fit venir un médecin, mais tout fut inutile, il était mort.

—Le célèbre nihiliste russe Leo Hartmann est arrivé le 28 à New-York, chargé d'une mission du comité exécutif du parti révolutionnaire russe auprès du peuple des Etats-Unis. C'est un homme d'une taille au-dessous de la moyenne, au front légèrement fuyant et aux yeux très vifs et excessivement mobiles. Il parle couramment le français. Dans un entretien avec un reporter, il a dit que son intention est de retourner en Russie dès qu'il aura rempli sa mission en Amérique. Les nihilistes peuvent aller impunément sur le territoire russe, parce que toutes les classes de la population sympathisent avec eux, et celui que l'on sait traqué par la police est sûr de trouver partout des amis pour le cacher. Comme preuve de ceci, Hartmann raconte qu'immédiatement avant de venir à New-York il a parcouru une partie de l'empire allemand, y compris Berlin, et visité une ville russe située à une quarantaine de milles de la frontière allemande. Comme il désirait, à son départ de Londres, faire croire qu'il allait directement en Amérique, un de ses amis s'est embarqué, sous le nom de Hartmann, sur le steamer *Caland*, de Rotterdam. Ainsi s'explique le bruit qui a couru lors de l'arrivée de ce steamer, il y a deux semaines, que Hartmann était parmi ses passagers.

Hartmann contredit l'opinion générale que le nihilisme a pour but unique la destruction de l'ordre de choses existant en Russie. Cette association a au contraire un programme parfaitement défini et arrêté dans tous ses détails, pour donner au peuple russe la liberté politique et sociale. Elle a recours à l'assassinat, non par choix, mais parce que c'est le seul moyen d'action dont elle dispose. Si la liberté de la parole et de la presse existait en Russie, les nihilistes déposeraient les armes et seraient les premiers à condamner qui-conque attenterait à la vie d'un adversaire politique.

—Le *Free Press* d'Ottawa rapporte le sacrilège suivant:

Un nommé Regan, âgé de 40 ans, avait passé quelques années dans un asile d'aliénés, mais comme il paraissait complètement guéri, on le remit dernièrement en liberté. Cependant il donnait de temps à autre des signes d'aliénation mentale. Dimanche soir, Regan attendit les vêpres

dans l'église Ste-Anne, occupant un siège dans les galeries. Après que les fidèles furent sortis de l'église, Régan qui s'était, suppose-t-on, caché sous un banc, se leva, et se dirigeant vers le tabernacle, il en retira un ciboire en argent qui contenait soixante hosties.

Il prit aussi deux lampes suspendues sur l'autel et gagna ensuite sa demeure avec ces objets sacrés. En arrivant chez lui, il descendit dans le rez-de-chaussée sans être vu par personne il déposa le ciboire sur un autel qu'il éleva à sa guise. Il se mit alors à chanter à l'imitation du prêtre et mit le feu au papier qui servait d'autel. Les gens de la maison entendant du bruit et attirés par l'odeur de la fumée, descendirent dans le rez-de-chaussée, et aperçurent Régan dans l'état que nous avons mentionné. Si l'on avait retardé de quelques secondes la maison aurait été incendiée.

Lorsqu'on questionna Régan, celui-ci répondit qu'il avait fait plusieurs fois la même chose dans la Pensylvanie: il n'y voit aucun mal. Il a déclaré que dernièrement il avait volé un breviaire sur le pupitre du Père Palier dans l'église de St-Joseph. Régan a été arrêté. On le placera prochainement dans une maison d'aliénés.

GRANDE EXPOSITION PROVINCIALE

devant avoir lieu sur les
TERRAINS DE L'EXPOSITION
AVENUE MONT-ROYAL
MONTREAL.

Cette Exposition sera divisée en trois départements:

Département d'Agriculture, département Horticole et département Industriel.

OUVERTURE

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

A l'exposition des chevaux, du bétail, des moutons et des cochons qui arrivent deux jours plus tard, c'est-à-dire vendredi, le 16 Septembre.

CLOTURE 23 SEPTEMBRE

\$25,000 \$25,000 \$25,000
offerts comme prix.

Les entrées dans tous les départements devront être faites aux bureaux des secrétaires, à Montréal, le ou avant le 1er Septembre. On peut se procurer des listes de prix et des formulaires pour les entrées ou tout autre renseignement en s'adressant comme suit à:

GEO. LECLERC,
Sec. du Conseil d'Agriculture.
S. C. STEVENSON,
Sec. du Conseil des Arts et Manufac.
Montréal 13 Août 1881.

A. I. WATIER
HORLOGER ET BIJOUTIER
27, RUE ST-LAURENT,
MONTREAL.

Mr. A. WATIER a constamment à la disposition du public un choix considérable de Diamants, de Montres, d'Horloges et de Bijoux de tout genre et à des prix très-modérés.
Mr. Watier apportera une attention spéciale à tous les travaux qui lui seront confiés.
juillet 9 1881. a-1

Mercier, Beauvoil & Martineau,
Avocats,
No. 55, RUE ST-JACQUES
MONTREAL.

N. B.—M. Mercier donnera une attention spéciale aux affaires criminelles.
HON. HONORÉ MERICIER,
Ex-Solliciteur Général, Député de St-Hyacinthe.
CLEOPHAS BEAUVOIL, PAUL G. MARTINEAU,
Autrefois Syndic Officiel. B. C. L.
23 oct. 1880.—aa.

LIBRAIRIE

Payette & Bourgeault
250, -RUE ST. PAUL, -250
MONTREAL.

Les ouvrages suivants sont en vente à cette Librairie à 30c le vol in 12
HENRI CONSCIENCE

L'Année des Merveilles 1 vol.—Anrélien, 2 vols.—Batavia, 1 vol.—Les Bourgeois de Darlingen, 1 vol.—Le Bourgmestre de Liège, 1 vol.—Le chemin de la Fortune, 1 vol.—Le Conserit, 1 vol.—Le Coureur des Grèves, 1 vol.—Le Démon de l'argent, 1 vol.—Le Démon du Jeu, 1 vol.—Les Drames Flamands, 1 vol.—La Fiancée du Maître d'Ecole, 1 vol.—Le Fieau du Village, 1 vol.—Le Gant perdu, 1 vol.—Le Gentilhomme Pauvre, 1 vol.—La Guerre des Paysans, 1 vol.—Le Guet Apens, 1 vol.—La Jeune Femme Pâle, 1 vol.—Heures du Soir, 1 vol.—Histoires de Deux Enfants d'Ouvriers, 1 vol.—Le Jeune Docteur, 1 vol.—Le Lion de Flandre, 2 vols.—Maître Valentin, 1 vol.—Le Mal du Siècle, 1 vol.—La Mère Job, 1 vol.—Le Marchand d'Anvers, 1 vol.—Le Martyre d'une Mère, 1 vol.—L'Oncle et la Nièce, 1 vol.—L'Oncle Reimond, 1 vol.—L'Orpheline, 1 vol.—Le Pays de l'Or, 1 vol.—Un Sacrifice, 1 vol.—Le Sang Humain, 1 vol.—Scènes de la Vie Flamandes, 2 vols.—Souvenirs de la Jeunesse, 1 vol.—La Tombe de Fer, 1 vol.—Le Tribun de Gand, 2 vols.—Les Veillées Flamandes, 1 vol.—La Voleuse d'Enfant, 1 vol.

EMILE CHEVALIER

Le Capitaine, 1 vol.—*Le Chasseur Noir*, 1 vol.—*Les Derniers Iroquois*, 1 vol.—*La Fille des Indiens Rouges*, 1 vol.—*Le Héros de la Guerre*, 1 vol.—*La Huron*, 2 vols.—*Les Nez Percés*, 1 vol.—*Peaux Rouges et Peaux Blanches*, 1 vol.—*Les pieds Noirs*, 1 vol.—*Poignet d'Acier*, 1 vol.—*La Tête Plate*, 1 vol.

AUSSI :

Les ouvrages complets de Paul Féval, Raoul de Navarey, Alex. D. Lamothe, etc., etc. Ces ouvrages sont envoyés par la maille sans charge extra, sur réception du prix.

La Cité du Mal contre la Cité du Bien, question universitaire par Elzéar Paquin 25 cts.

Remarquez bien l'adresse.

PAYETTE & BOURGFAULT,
250, RUE ST PAUL.

Vis-à-vis la rue St Vincent, Montréal.
23 octobre 1870.



LA COMPAGNIE DU
Chemin de Fer du Pacifique Canadien
Emigration à Manitoba
ET AU
NORD-OUEST CANADIEN
Vente de terres.

POUR encourager rapidement la colonisation dans cette contrée, la Compagnie du Chemin de fer du Pacifique Canadien sera disposée, jusqu'à avis contraire, à vendre des terres pour les cultiver au prix modique de \$2.50 l'acre, payable par versements et sera de plus une déduction de \$1.25 pour chaque acre de terre qui sera mis en culture dans les trois ou cinq années qui suivront la date de l'achat, et suivant l'étendue des améliorations qui auront été faites sur ces terres.

Les terres ainsi offertes en vente ne comprendront pas le minerai, le charbon ou le bois debout ou les endroits pour le site des villes ou autres fins pour les chemins de fer.

Des contrats à des taux spéciaux seront faits en faveur de ceux qui veulent s'occuper de l'élevage des bestiaux ou pour d'autres fins qui ne comprennent pas une culture immédiate. Les colons qui veulent aller s'établir sur ces terres, et les effets qu'ils auront avec eux seront conduits et envoyés à leur destination à des termes très-avantageux.

D'autres détails seront fournis sur demande aux bureaux de la Compagnie du Chemin de fer du Pacifique Canadien, à Montréal et à Winnipeg.

Par ordre du Bureau:
CHS. DRINKWATER,
Secrétaire.
Montréal, 16 Juillet 1881. 5 ins.

LONGPRE & DAVID
AVOCATS,
Coin des rues rues Notre-Dame et St-Vincent.
A. R. LONGPRE, L. O. DAVID.

Province de Québec, }
District de Montréal } **COUR SUPERIEURE.**

Dame Emilie Ducasse, alias Dugas, de la Cité et du District de Montréal, épouse de Alphonse Chartrand, Entrepreneur-Menuisier, du même lieu, dûment autorisée à ester en Justice.
Demanderesse

&
Le dit Alphonse Chartrand Défendeur.
Une action en séparation de biens a été instituée en cette Cour.
Montréal 19 Juillet 1881.

J. C. LACOSTE,
Av. de la Défenderesse.
Montréal, 23 juillet 1881. 5 ins.

25 par cent sur tous les achats faits durant le mois d'août
CHEZ
DUPUIS FRERES,
605, RUE STE-CATHERINE,
Montréal.



FERMIERS !
Voyez les FAUCHEUSES, les MOISSONNEUSES et les RATEAUX de
COSSITT & FRÈRE.

Ce sont les meilleurs et sont vendus au plus bas prix.
Toutes garanties de première qualité. Diverses améliorations ont été faites à toutes nos machines pour cette année.

L. J. LATIMER,
Rue McGill, Montréal.
P. S. Nos agents dans chaque paroisse en ont des échantillons.
25 juin —cm.

GLACIÈRE BARIL
Pour empêcher les viandes de suer.
Premier prix à l'exposition de la Puissance.

Conserve les viandes pendant les plus grandes chaleurs.

En usage chez tous les bouchers et dans un grand nombre de communautés et de maisons privées.

S'adresser à
J. E. BARIL,
No. 177, rue Laval, Montréal.
11 juin.—3ms.

Maison Notre-Dame.

E. MATHIEU & FRÈRE
Epiceries, Vins, Liqueurs,
Cigares de la HAVANE, etc.
Vin de Messe, une spécialité
77, RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

En vous transmettant notre carte d'affaires nous avons l'honneur de solliciter vos commandes que nous remplirons avec empressement. Vous trouverez chez nous un assortiment complet de premier choix, des prix uniformes et modérés.
Nos obéissants serviteurs,
E. Mathieu & Frère.
11 juin.—12 ms.

FEUILLETON DE " LA TRIBUNE "

L'ILE DE FEU.

(Suite.)

Mais c'était précisément ce retour au corps de garde qui constituait le plus formidable danger. Jusque-là rien à craindre; les troupiers et les métiers dormaient en marchant. Mais si, comme cela arrive toujours, il y avait parmi les soldats du poste un seul noctambule, tout était perdu.

Alfonso prit une résolution suprême. La patrouille marchait en désordre sur les remparts. Le fort de Salem, très-heureusement pour lui, n'avait jamais subi de siège, et cependant il existait à l'est des fortifications une sorte de brèche commencée par le soleil et continuée par le temps, cet invincible ennemi.

Les remparts, faits de terre assujettie par des briques, avaient en cet endroit subi un léger éroulement, et quoiqu'il fût difficile de monter par là dans la citadelle, tant la pente était encore rapide, un homme désespéré pouvait essayer de se laisser rouler jusqu'en bas, au risque de se casser la tête.

Dans toute autre partie du fort, il eût fallu à Alfonso une grosse corde pour descendre du rempart, et ce n'était pas le moment de chercher à s'en procurer. Quant aux portes, elles étaient bien gardées, car dom Luiz Vaguert avait trop peu de chose à faire à Salem pour n'avoir pas introduit une discipline très-sévère dans ce qu'il appelait son armée.

Donc, au moment où la patrouille arriva du côté de la brèche, Alfonso, qui suivait en trainard, s'approcha de l'abîme et se laissa rouler en bas du rempart.

Le métier et ses subordonnés entendirent du bruit, crurent à la survenue de quelque bête féroce, et prirent le pas de course jusqu'au corps de garde, où l'on se calma. Un homme manquait. L'un prétendit avoir vu un jaguar l'emporter par la brèche; l'autre soutint que c'était un caïman. Enfin un troisième déclara avoir entendu le cri du boa affamé, ce cri qui ressemble au bruit d'une scie dans du bois pourri. Tout cela suffit pour décider les soldats à barricader le corps de garde, si bien que pas une sentinelle ne fut plus relevée jusqu'au jour.

On sait ce qui se passa ensuite. L'évasion fut connue à neuf heures. Le soldat qu'on avait trouvé dans la prison, euvant encore son eau-de-vie, fut condamné à un mois de cachot. Le métier devina bien la cause du bruit qu'il avait entendu du côté de la brèche, mais se garda d'en parler, et il fut décidé qu'après la sieste, c'est-à-dire à l'heure où les cervelles humaines peuvent supporter le soleil de l'équateur, quarante à cinquante hommes se mettraient en route avec armes et bagages pour explorer la forêt, dans laquelle ils devaient camper pendant toute la durée de l'expédition.

Le fugitif, hâtons-nous de le dire, était déjà loin. Sa chute volontaire s'était accomplie dans d'excellentes conditions: des rochers, de hautes herbes, quelques lianes sans consistance, avaient

amorti les chocs; quoiqu'il eût, après avoir roulé quelques instants, senti le vide au-dessous de lui; quoiqu'il fût tombé ainsi d'une hauteur d'environ sept ou huit mètres, il pouvait à peine constater quelques contusions.

L'étourdissement qui suivit cette vertigineuse descente était passé, Alfonso se releva et marcha vers le nord. Ce n'était point la direction qu'il comptait prendre; mais le village se trouvait à l'est du fort, et il ne voulait être vu de personne qui pût donner la moindre indication sur la direction prise par lui.

IV

Ce que le lecteur vient d'apprendre était nécessaire à l'intelligence du récit; mais l'épouvantable histoire d'Alfonso ne commence réellement que dans les lignes qui vont suivre. En trois jours, cet homme avait vu mourir son frère foudroyé par le plus terrible venin qui soit au monde. Lui-même, sans avoir eu le temps de se plaindre, s'était entendu condamner à mort; il avait subi toutes les angoisses de la nuit qui devait précéder son supplice; par son sang-froid, au travers de mille alarmes, il s'était soustrait à cette mort ignominieuse. Il était sauvé! Il semblait donc que la mauvaise chance l'abandonnât!

Eh bien, tout cela n'était rien auprès des alarmes, des angoisses, des tortures que cet homme venait de se préparer en s'évadant.

Le danger d'être repris n'existait pourtant pas en apparence. Il s'était engagé dans la forêt après avoir tourné le village de Salem. Les sentiers des nègres et des Indiens lui étaient familiers jusqu'à un certain point. Au jugé, il se dirigea vers l'est. Son intention était d'avancer le plus loin possible du côté de la mer pour traverser l'Amazone et aborder à Para.

Alfonso savait certainement ce qu'est une forêt vierge de l'équateur, puisque depuis un an il était en garnison à Salem, et s'il s'aventurait ainsi dans ce désert touffu, c'est qu'il n'avait pas le choix des chemins. Jusqu'au jour, il marcha vigoureusement, suivant un sentier qu'il connaissait admirablement. Cependant il fut obligé souvent de s'arrêter et de se blottir dans un fourré ou de monter sur un arbre pour laisser passer un tigre en chasse ou pour éviter quelque autre fauve.

A sept heures, le soleil apparut sur l'horizon tout à coup. Alfonso jeta un regard autour de lui. La partie de la forêt dans laquelle il se trouvait lui était inconnue, et il avait fait une première étape formidable.

La peur lui avait donné l'agilité et l'instinct des animaux; en somme, il était en sûreté et dans la bonne route, car les rayons du soleil, qui se glissaient de ci de là obliquement sous les rameaux épais, lui indiquèrent, par leur direction, qu'il s'était continuellement dirigé vers l'orient.

Cependant il était harassé. Depuis trois jours le sommeil n'avait pas visité ce pauvre diable, et il fallait dormir pour reprendre la force de continuer sa route. Deux cèdres énormes s'élevaient dans l'air à une hauteur incroyable et presque côté à côté. A quinze ou vingt mètres du sol, un enchevêtrement de lianes énormes formait

comme un pont, ou, si vous préférez, comme un immense hamac allant de l'un à l'autre.

L'entrelacement des branches lui permit de grimper assez facilement jusqu'à ces lianes, et il y trouva une sorte de lit particulièrement embaumé, couvert de fleurs et de feuilles vertes, sur lesquelles il s'étendit avec volupté. invisible pour tout autre que les oiseaux ou les écureuils; et, à l'heure où dom Luiz Vaguert apprenait son évaison, il dormait du plus profond et du plus réparateur des sommeils.

Cependant, il s'était avancé déjà bien au delà des parties de la forêt que les soldats de Salem étaient accoutumés de visiter. Alfonso allait entrer en pleine forêt vierge, et cela mérite d'être décrit pour plusieurs raisons: la première, c'est qu'on se fera difficilement une idée des souffrances de cet homme, si l'on ne connaît les obstacles qu'il lui faudra franchir; la seconde, c'est que ces bois immenses, qui s'étendent des Andes à l'Océan Atlantique, sur un espace de douze cents lieues, n'ont jamais été peints que par des fantaisistes fort entachés de poésie, mais d'une exactitude absolument douteuse.

La véritable forêt vierge, vue de l'Amazone, fait au voyageur l'effet exact d'une muraille verte. Y pénétrer semble aussi facile que de s'enfoncer dans le granit d'une montagne taillée à pic. La hache, quoi qu'on en ait dit, la hache est radicalement impuissante à tracer un chemin dans cette verdure. Il n'y a qu'un moyen d'ouvrir une voie, c'est le feu. Or le moyen est dangereux, quand il n'est pas impraticable.

Que si, conduit par un Indien, vous pénétrez dans un des sentiers de la forêt, le spectacle qui frappe vos regards est d'abord sublime: des arbres gigantesques, des lianes formidables, des fleurs inconnues, des arbustes odoriférants, des herbes qui atteignent huit pieds de hauteur, et des ronces, et des buissons, et d'énormes cactus.

Au milieu de tout cela, vous sentez qu'il existe là un monde d'êtres bizarres, car chaque plante dont la tige remue, chaque liane qui subit une flexion, chaque feuille qui s'agite, chaque craquement qui se fait entendre, tout mouvement en un mot, est produit par un être vivant, charmant ou hideux, inoffensif ou mortel: reptilien, batracien énorme, oiseau, quadrupède, et toutes les espèces intermédiaires, dont l'aspect seul est souvent une souffrance.

Mais ce spectacle vraiment grandiose et séduisant, vous ne l'avez qu'aux bords des forêts vierges, après avoir marché une heure au plus dans les sentiers fréquentés.

Et si la nécessité ou le hasard vous conduit plus loin, cela change. La ramure devient alors si touffue, que pour passer il faut vous déchirer les mains et la face à des ronces qui grossissent infiniment.

Certes, vous marchez encore dans le sentier, mais il faut être jaguar ou Indien pour savoir ramper sur ce chemin.

Des troncs d'arbres s'accumulent parfois en travers de la route à des hauteurs considérables, et entre chaque tronc pousse un vigoureux arbuste.

Peu à peu l'épaisseur du bois prend des proportions épouvantables. L'impénétrable horreur de ces classiques devient une vérité absolue.

(A continuer.)

ENCORE BIEN ASSORTI!

Nos PANTALONS se vendent meilleur marché que jamais. Nous tenons à avoir toujours en main un assortiment considérable. PANTALONS de

\$1.25! \$1.25! \$1.25!

Nos HABILEMENTS se sont très bien vendus tout le printemps, nos prix sont si raisonnables et notre assortiment le plus considérable qu'il y ait dans la ville.

Nos HARDES D'ENFANTS donnent entière satisfaction à tout le monde.

Nos GILETS (CORPS) et CALECONS se vendent depuis 20, 25, 35, à 50 cts.

Nos CHEMISES de couleur ne sont pas surpassées pour le bon marché, aussi nos CHEMISES BLANCHES dont le prix est de 55, 65 et 75 cts. chez

I. A. BEAUVAIS

186 et 188, RUE ST-JOSEPH, NOUVEAU MAGASIN.

Montréal, 23 avril 1881.

JOHN C. McLAREN

Manufacturier de

Matériel de chemins de fer et de moulins, cuir, caoutchouc et toile, courroies et boyaux

Pièces d'emballage en Caoutchouc SACS DE CONDUCTEURS POUR ARGENT OU LETTRES

EN MAGASIN OU FAITS A ORDRE

Salles de vente et de fabrication au No. 10 RUE BONAVENTURE, No. 10 MONTREAL.

MAISON D'EPICERIES

CANADIENNE

OLIVIER DEMERS No 6

COIN DES RUES INSPECTEUR ET ST-ANTOINE

Assortiment complet de ce qu'il y a de mieux à bon marché

Thé, Café, Beurre, Sucre d'Erable, Sirop d'Erable, Fromage anglais et Fromage de Gruyère, Pois français, Fèves et Fruits en boîtes, Sardines, Poissons de toutes sortes De la meilleure qualité.

Les Vins de M. Demers tels que Clarets, Vins Blancs, Vins de Messe, etc., sont renommés et recommandés par tous ceux qui en font usage.

Le public est invité à venir visiter l'établissement de M. Demers qui acquiert tous les jours de la popularité. Montréal 19 mars 1881. a

POUDRE CORYZINE

DE

LAVIOLETTE ET NELSON, MONTREAL.

Pour la guérison rapide du Rhume de cerveau. Cette poudre enlève immédiatement l'acuité du mal, rend la liberté de la respiration et prévient le rhume de poitrine, suite naturelle du coryza. On aspire cette poudre par le nez comme du tabac; elle agit sans provoquer ni éternuements, ni irritations d'aucune sorte.

DIRECTIONS.

Cinq à six prises inspirées fortement à cinq minutes d'intervalle, et ensuite une prise toutes les heures jusqu'à guérison. Prix: 25 cts, la boîte.

TRENTE ANNEES DE SUCCES.

PRESCRIPTION DU DR. NELSON

Infailible dans le traitement des

BRONCHITES, RHUMES, ASTHME, ENROUEMENT, ETC.

Prix: 25 cts, la bouteille.

En vente chez LAVIOLETTE ET NELSON, 29, Rue Notre-Dame, et dans toutes les Pharmacies. 3 octobre 1880. aa-1

MM. J-BTE MANTHA & CIE Nos 10 & 12

RUE SAINT CHARLES BORROMEE L'ANCIEN MOULIN L. CHABONNEAU

Sont heureux d'annoncer à leurs amis et au public en général que leur moulin est maintenant en pleine opération et qu'ils sont prêts à préparer le bois soit blanchir, embouvetter, scier à la scie ronde ou à l'échasse, et qu'ils se chargent de faire toute espèce de menuiseries, tels que portes, chassis, portiques, lucarnes, etc.

Leurs prix sont des plus modérés et l'ouvrage des mieux faits.

J. B. MANTHA T. PREFONTAINE Cidevant chez MM Pour les finances, Piquet et Robert.

Montréal 5 Février 1881. 1a-a

UNE INDUSTRIE NATIONALE

VIGNOBLE BEASCONFIELD

Raisin Canadien cultivé à Beasconfield (Pointe-Claire) près de Montréal. Produit canadien incomparable. Les commencements remarquables d'une industrie qui a fait la fortune de la France.

Expériences faites par des centaines de personnes de la culture de la Vigne Beasconfield.

RAISIN BEASCONFIELD

Demandé partout.

Visites au Vignoble Beasconfield sollicitées par les propriétaires, MM. Menzies & Cie., étant toujours heureux de faire voir les résultats extraordinaires qu'ils ont obtenus, et de donner tous les renseignements désirés. Il y a toujours quelqu'un sur les lieux pour recevoir les visiteurs.

S'adresser par lettre à MM. MENZIES & CIE. Vignoble Beasconfield BEASCONFIELD (Pointe Claire) Au bureau à Montréal, } No. 15 rue Ste. Thérèse. } Montréal 23 Oct, 1880 aa-1

DÉMÉNAGEMENT.

Le soussigné a transporté son magasin de ferronneries, poêles etc., etc., de la rue Craig au

188 RUE NOTRE-DAME

Vis-à-vis la partie ouest du Palais de Justice.

L. J. A. SURVEYER

188 NOTRE - DAME Enseigne du Cadéas d'Or

UN ARTICLE QUI VAUT SON ARGENT

Outre la certitude d'avoir un article parfaitement pur, sain et bon pour la santé, ceux qui achètent la poudre à boulanger et à pâtisseries appelée

COOK'S FREIND

BAKING POWDER

ont plus pour leur argent que s'ils achetaient toute autre article de même nature.

En vente partout. Fabriquée seulement par

W. D McLAREN,

55 et 57 RUE DU COLLEGE. 23 avril aa

AVIS.

Les personnes désirant planter des vignes et des menus fruits sont priés d'envoyer leurs commandes de suite à Gallagher & Gauthier No 101 Rue St-François - Xavier, Montréal, propriétaires des Vignobles Beasconfield. Montréal 2 avril. jno

Credit Foncier Franco-Canadien.

Capital - - \$5,000,000

Président, l'honorable E. Duclerc, Sénateur (Paris) Vice-Prés. l'hon. J. A. Chapleau.

Bureau provisoire à Montréal: Credit Foncier Franco-Canadien. 114 Rue St. Jacques Montreal.

La Société fait des prêts hypothécaires à long terme avec amortissement et à court terme sans amortissement. Intérêt à six pour cent. Pour renseignements s'adresser au directeur E. J. BARBEAU. Montréal 12 Février 1881